

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Décisions municipales		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 0 Procurations : 7	Pour : Contre : Abstentions :	6-1

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Jean-Luc LUPIERI - Michèle DUPUY - Gérard BORDIER - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Jean-Christophe CID - Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Michèle GOULIER - Daniel MEMAIN.

Procurations : Maryline DOUSSAT-VITAL à Xavier FAURE - Pauline QUINTANILHA à Fabrice BOCAHUT - Françoise PANCALDI à Eric PUJADE - Véronique PORTET à Michel RAULET - Audrey ABADIE à Cécile POUCHELON - André TRIGANO à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Gérard LEGRAND à Françoise LAGREU CORBALAN.

Secrétaire de séance : Henri UNINSKI.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au conseil de bien vouloir prendre acte des décisions municipales suivantes :

23-054	Dépôt d'une déclaration préalable ABRI VELO – Ecole des Condamines – Rue de la Gloire
23-055	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Mme AYAD Radia
23-056	Décision d'attribution – Accord-cadre à marchés subséquents pour la réalisation des travaux sur les réseaux d'eau potable pour la période 2023-2025

23-057	Décision d'attribution – Travaux d'amélioration et extension du système de vidéoprotection de Pamiers
23-058	Dépôt d'une déclaration préalable – Remplacement de la production de chaleur – Pôle enseignement artistique
23-059	Convention d'occupation précaire d'un local au 17 rue de la République à Pamiers par Mme ANCAERT (entreprise RETROPHILE)
23-060	Voie douce assurant la continuité cyclable Pamiers / La Tour du Crieu – Demande de subvention – Agence de l'eau Adour Garonne – Actualisation du plan de financement
23-061	Décision d'attribution – Fourniture et livraison de mobiliers scolaires et de restauration scolaire pour l'école maternelle « Marcel Pagnol » de Pamiers – N° 2019002MOB
23-062	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Mme LEBEAU Anne
23-063	Convention d'occupation précaire d'un local 38 rue des Jacobins à Pamiers par l'association des commerçants de Pamiers
23-064	Convention d'occupation précaire d'un local 9 place de la République à Pamiers par Mme CARALP Nadia (entreprise LE CANOTIER)
23-065	Ligne de trésorerie – Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale
23-066	Modification – Convention d'occupation précaire d'un local 38 rue des Jacobins à Pamiers par l'association des commerçants de Pamiers
23-067	Délégation du droit de préemption au profit de l'EPF Occitanie – 61 rue Lakanal 09100 Pamiers

Le Conseil Municipal,

Article unique : Prend acte des décisions municipales ci-dessus.

Fait en l'hôtel de ville, le vingt-et-un septembre deux mille vingt-trois
Pour extrait conforme,
PAMIERS, le 21 septembre 2023

Le Maire,
Frédérique THIENNOT



Le secrétaire de séance,
Henri UNINSKI

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **27 SEP. 2023**
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20230921-23_16548-AR
Date de télétransmission : 25/09/2023
Date de réception préfecture : 25/09/2023